

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

FASCICULE D'ACTES ADMINISTRATIFS

n° 23-F-129

23-05	Adoption du Budget Primitif 2023 avec affectation anticipée des résultats 2022 et contribution au Budget Annexe Eau de la MEL
23-06	Groupement de commandes pour le contrat d'assurances « responsabilité civile et risques annexes » - Lancement par la MEL d'une procédure avec négociation pour un marché en trois lots
23-07	Approvisionnement en chaux éteinte des usines à process de décarbonatation par la SAS Carmeuse Chaux - Résiliation du marché n°2021-21SO1200 – Lancement d'un accord-cadre à bons de commande sans publicité ni mise en concurrence – Modifications apportées à la délibération n°23.02 du 1er février 2023
23-08	Maîtrise d'œuvre pour la mise en place d'une filière de traitement dans l'usine de production d'eau potable de Pecquencourt – Avenant n°2 au marché n°21SO09
23-09	Délégation de signature du directeur – Avenants aux conventions pour l'achat ou la vente en gros d'eau portant sur la modification de la liste des points de comptage
23-10	Négociation annuelle obligatoire – 2023
23-11	Groupement de commandes pour de l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le contrôle des études géologiques et géotechniques – Lancement par la MEL d'un appel d'offres ouvert – Accord-cadre à bons de commande – Modification de la délibération n°22.17 du 22 juin 2022

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.